

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

## ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Déclaration de Maladie

N° W21-802339

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : EN190	Société : RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : HASSOU NADIA		
Date de naissance : 17-10-1971		
Adresse : B107 HACIENDA BEACH SIDI RAHAL		
Tél. : 0661922362 Total des frais engagés :		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 22 MAI 2023	
Nom et prénom du malade : HASSOU NADIA Age:	
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	
Nature de la maladie : Asphénie ++	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicatif conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 MAI 2023	C	1	100,00	INP : 091024596 Dr. BENNANI Ali Medecin Agree Associe au Dr. BENNANI Ali Casablanca
21 MAI 2023	C	1	Platine	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HALABI 248 Amal Sidi Bernoussi Casablanca	26/05/2023	5200,00

PHARMACIE HALABI  
248 Amal Sidi Bernoussi  
Casablanca

## ANALYSES - RADIographies

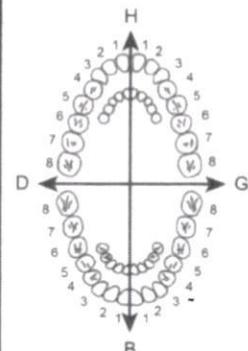
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABOFAR Dr. BENNANI Mouhssine	23/5/23	B 1130	1150,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

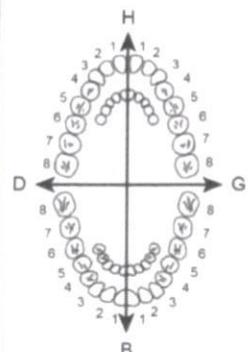
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



## O.D.F PROTHESES DENTAIRES



## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOFAR

91 Rue N° 2, Amal 3, Sidi Bernoussi, 20600 Casablanca  
Tél. : 05 22 75 62 85 - GSM : 06 55 67 08 43

Sans rendez-vous du Lundi au Vendredi : 08h00 - 18h00  
et Samedi : 8h00 - 13h00

Dr BENNANI Mohammed Mouhssine  
[www.labofar.ma](http://www.labofar.ma)



**FACTURE N° : 230500526**

Mlle HASSOU Nadia

Référence : 23050909

Date de l'examen : 23-05-2023

Analyses :

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
B106	Cholestérol total	B30	B
B108	Cholestérol HDL	B50	B
B109	Cholesterol LDL	B50	B
B111	Créatinine	B30	B
B118	Glycémie	B30	B
B134	Triglycérides	B50	B
B135	Urée	B30	B
B146	Transaminases O (TGO)	B50	B
B147	Transaminases P (TGP)	B50	B
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
B223	Vitesse de sédimentation	B30	B
B439	Vitamine D	B450	B
	TSH Ultra-sensible	B200	B

Total des B : 1130

**TOTAL DOSSIER : 1150.00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent cinquante dirhams .

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
**LABOFAR**  
Dr. BENNANI Mouhssine  
91 Rue N° 2, Amal 3 - Sidi Bernoussi - Casablanca  
Tél.: 05.22.75.62.85 / 06.55.67.08.43

# Docteur BENNANI Ali

Lauréat Faculté Médecine Rabat

Diplôme en Echographie

UNIVERSITE DE PARIS

Medecine Générale

Diplôme de la réparation juridique du  
dommage corporel et de Médecine légale

Université de Rennes 1

Conventionné avec CNSS

Médecin Expert Assermenté

Prés les Tribunaux



091024596

# الدكتور بناني علي

الطب العام

خريج جامعة باريس

للفحص بالصدى

دبلوم التعويض القانوني

للضرر البدني والطب الشرعي

جامعة رين 1 بفرنسا

متعاقد مع الصندوق الوطني لضمان الاجتماعي

طبيب خبير محلق

لدى المحاكم

22/05/2023

## Mlle HASSOU NADIA

### NFS VS

- Cholestérol total, LDL, HDL
- Triglycérides
- Glycémie à jeûn
- Vit D
- Urée, Créatinine
- TSH
- Transaminases



*Laboratoire d'Analyses Médicales*  
**Dr. BENNANI Mouthsine**  
91, Rue 2, Amal 3 - Sidi Bernoussi - Casablanca  
Tél.: 0522.73.32.50 / 0522.73.32.51 / 0522.73.32.52-53 / 0522.73.32.54-55 / 0522.73.32.56-57 / 0522.73.32.58-59 / 0522.73.32.60-61 / 0522.73.32.62-63 / 0522.73.32.64-65 / 0522.73.32.66-67 / 0522.73.32.68-69 / 0522.73.32.70-71 / 0522.73.32.72-73 / 0522.73.32.74-75 / 0522.73.32.76-77 / 0522.73.32.78-79 / 0522.73.32.80-81 / 0522.73.32.82-83 / 0522.73.32.84-85 / 0522.73.32.86-87 / 0522.73.32.88-89 / 0522.73.32.90-91 / 0522.73.32.92-93 / 0522.73.32.94-95 / 0522.73.32.96-97 / 0522.73.32.98-99 / 0522.73.32.100-101 / 0522.73.32.102-103 / 0522.73.32.104-105 / 0522.73.32.106-107 / 0522.73.32.108-109 / 0522.73.32.110-111 / 0522.73.32.112-113 / 0522.73.32.114-115 / 0522.73.32.116-117 / 0522.73.32.118-119 / 0522.73.32.120-121 / 0522.73.32.122-123 / 0522.73.32.124-125 / 0522.73.32.126-127 / 0522.73.32.128-129 / 0522.73.32.130-131 / 0522.73.32.132-133 / 0522.73.32.134-135 / 0522.73.32.136-137 / 0522.73.32.138-139 / 0522.73.32.140-141 / 0522.73.32.142-143 / 0522.73.32.144-145 / 0522.73.32.146-147 / 0522.73.32.148-149 / 0522.73.32.150-151 / 0522.73.32.152-153 / 0522.73.32.154-155 / 0522.73.32.156-157 / 0522.73.32.158-159 / 0522.73.32.160-161 / 0522.73.32.162-163 / 0522.73.32.164-165 / 0522.73.32.166-167 / 0522.73.32.168-169 / 0522.73.32.170-171 / 0522.73.32.172-173 / 0522.73.32.174-175 / 0522.73.32.176-177 / 0522.73.32.178-179 / 0522.73.32.180-181 / 0522.73.32.182-183 / 0522.73.32.184-185 / 0522.73.32.186-187 / 0522.73.32.188-189 / 0522.73.32.190-191 / 0522.73.32.192-193 / 0522.73.32.194-195 / 0522.73.32.196-197 / 0522.73.32.198-199 / 0522.73.32.200-201 / 0522.73.32.202-203 / 0522.73.32.204-205 / 0522.73.32.206-207 / 0522.73.32.208-209 / 0522.73.32.210-211 / 0522.73.32.212-213 / 0522.73.32.214-215 / 0522.73.32.216-217 / 0522.73.32.218-219 / 0522.73.32.220-221 / 0522.73.32.222-223 / 0522.73.32.224-225 / 0522.73.32.226-227 / 0522.73.32.228-229 / 0522.73.32.230-231 / 0522.73.32.232-233 / 0522.73.32.234-235 / 0522.73.32.236-237 / 0522.73.32.238-239 / 0522.73.32.240-241 / 0522.73.32.242-243 / 0522.73.32.244-245 / 0522.73.32.246-247 / 0522.73.32.248-249 / 0522.73.32.250-251 / 0522.73.32.252-253 / 0522.73.32.254-255 / 0522.73.32.256-257 / 0522.73.32.258-259 / 0522.73.32.260-261 / 0522.73.32.262-263 / 0522.73.32.264-265 / 0522.73.32.266-267 / 0522.73.32.268-269 / 0522.73.32.270-271 / 0522.73.32.272-273 / 0522.73.32.274-275 / 0522.73.32.276-277 / 0522.73.32.278-279 / 0522.73.32.280-281 / 0522.73.32.282-283 / 0522.73.32.284-285 / 0522.73.32.286-287 / 0522.73.32.288-289 / 0522.73.32.290-291 / 0522.73.32.292-293 / 0522.73.32.294-295 / 0522.73.32.296-297 / 0522.73.32.298-299 / 0522.73.32.300-301 / 0522.73.32.302-303 / 0522.73.32.304-305 / 0522.73.32.306-307 / 0522.73.32.308-309 / 0522.73.32.310-311 / 0522.73.32.312-313 / 0522.73.32.314-315 / 0522.73.32.316-317 / 0522.73.32.318-319 / 0522.73.32.320-321 / 0522.73.32.322-323 / 0522.73.32.324-325 / 0522.73.32.326-327 / 0522.73.32.328-329 / 0522.73.32.330-331 / 0522.73.32.332-333 / 0522.73.32.334-335 / 0522.73.32.336-337 / 0522.73.32.338-339 / 0522.73.32.340-341 / 0522.73.32.342-343 / 0522.73.32.344-345 / 0522.73.32.346-347 / 0522.73.32.348-349 / 0522.73.32.350-351 / 0522.73.32.352-353 / 0522.73.32.354-355 / 0522.73.32.356-357 / 0522.73.32.358-359 / 0522.73.32.360-361 / 0522.73.32.362-363 / 0522.73.32.364-365 / 0522.73.32.366-367 / 0522.73.32.368-369 / 0522.73.32.370-371 / 0522.73.32.372-373 / 0522.73.32.374-375 / 0522.73.32.376-377 / 0522.73.32.378-379 / 0522.73.32.380-381 / 0522.73.32.382-383 / 0522.73.32.384-385 / 0522.73.32.386-387 / 0522.73.32.388-389 / 0522.73.32.390-391 / 0522.73.32.392-393 / 0522.73.32.394-395 / 0522.73.32.396-397 / 0522.73.32.398-399 / 0522.73.32.400-401 / 0522.73.32.402-403 / 0522.73.32.404-405 / 0522.73.32.406-407 / 0522.73.32.408-409 / 0522.73.32.410-411 / 0522.73.32.412-413 / 0522.73.32.414-415 / 0522.73.32.416-417 / 0522.73.32.418-419 / 0522.73.32.420-421 / 0522.73.32.422-423 / 0522.73.32.424-425 / 0522.73.32.426-427 / 0522.73.32.428-429 / 0522.73.32.430-431 / 0522.73.32.432-433 / 0522.73.32.434-435 / 0522.73.32.436-437 / 0522.73.32.438-439 / 0522.73.32.440-441 / 0522.73.32.442-443 / 0522.73.32.444-445 / 0522.73.32.446-447 / 0522.73.32.448-449 / 0522.73.32.450-451 / 0522.73.32.452-453 / 0522.73.32.454-455 / 0522.73.32.456-457 / 0522.73.32.458-459 / 0522.73.32.460-461 / 0522.73.32.462-463 / 0522.73.32.464-465 / 0522.73.32.466-467 / 0522.73.32.468-469 / 0522.73.32.470-471 / 0522.73.32.472-473 / 0522.73.32.474-475 / 0522.73.32.476-477 / 0522.73.32.478-479 / 0522.73.32.480-481 / 0522.73.32.482-483 / 0522.73.32.484-485 / 0522.73.32.486-487 / 0522.73.32.488-489 / 0522.73.32.490-491 / 0522.73.32.492-493 / 0522.73.32.494-495 / 0522.73.32.496-497 / 0522.73.32.498-499 / 0522.73.32.500-501 / 0522.73.32.502-503 / 0522.73.32.504-505 / 0522.73.32.506-507 / 0522.73.32.508-509 / 0522.73.32.510-511 / 0522.73.32.512-513 / 0522.73.32.514-515 / 0522.73.32.516-517 / 0522.73.32.518-519 / 0522.73.32.520-521 / 0522.73.32.522-523 / 0522.73.32.524-525 / 0522.73.32.526-527 / 0522.73.32.528-529 / 0522.73.32.530-531 / 0522.73.32.532-533 / 0522.73.32.534-535 / 0522.73.32.536-537 / 0522.73.32.538-539 / 0522.73.32.540-541 / 0522.73.32.542-543 / 0522.73.32.544-545 / 0522.73.32.546-547 / 0522.73.32.548-549 / 0522.73.32.550-551 / 0522.73.32.552-553 / 0522.73.32.554-555 / 0522.73.32.556-557 / 0522.73.32.558-559 / 0522.73.32.560-561 / 0522.73.32.562-563 / 0522.73.32.564-565 / 0522.73.32.566-567 / 0522.73.32.568-569 / 0522.73.32.570-571 / 0522.73.32.572-573 / 0522.73.32.574-575 / 0522.73.32.576-577 / 0522.73.32.578-579 / 0522.73.32.580-581 / 0522.73.32.582-583 / 0522.73.32.584-585 / 0522.73.32.586-587 / 0522.73.32.588-589 / 0522.73.32.590-591 / 0522.73.32.592-593 / 0522.73.32.594-595 / 0522.73.32.596-597 / 0522.73.32.598-599 / 0522.73.32.600-601 / 0522.73.32.602-603 / 0522.73.32.604-605 / 0522.73.32.606-607 / 0522.73.32.608-609 / 0522.73.32.610-611 / 0522.73.32.612-613 / 0522.73.32.614-615 / 0522.73.32.616-617 / 0522.73.32.618-619 / 0522.73.32.620-621 / 0522.73.32.622-623 / 0522.73.32.624-625 / 0522.73.32.626-627 / 0522.73.32.628-629 / 0522.73.32.630-631 / 0522.73.32.632-633 / 0522.73.32.634-635 / 0522.73.32.636-637 / 0522.73.32.638-639 / 0522.73.32.640-641 / 0522.73.32.642-643 / 0522.73.32.644-645 / 0522.73.32.646-647 / 0522.73.32.648-649 / 0522.73.32.650-651 / 0522.73.32.652-653 / 0522.73.32.654-655 / 0522.73.32.656-657 / 0522.73.32.658-659 / 0522.73.32.660-661 / 0522.73.32.662-663 / 0522.73.32.664-665 / 0522.73.32.666-667 / 0522.73.32.668-669 / 0522.73.32.670-671 / 0522.73.32.672-673 / 0522.73.32.674-675 / 0522.73.32.676-677 / 0522.73.32.678-679 / 0522.73.32.680-681 / 0522.73.32.682-683 / 0522.73.32.684-685 / 0522.73.32.686-687 / 0522.73.32.688-689 / 0522.73.32.690-691 / 0522.73.32.692-693 / 0522.73.32.694-695 / 0522.73.32.696-697 / 0522.73.32.698-699 / 0522.73.32.700-701 / 0522.73.32.702-703 / 0522.73.32.704-705 / 0522.73.32.706-707 / 0522.73.32.708-709 / 0522.73.32.710-711 / 0522.73.32.712-713 / 0522.73.32.714-715 / 0522.73.32.716-717 / 0522.73.32.718-719 / 0522.73.32.720-721 / 0522.73.32.722-723 / 0522.73.32.724-725 / 0522.73.32.726-727 / 0522.73.32.728-729 / 0522.73.32.730-731 / 0522.73.32.732-733 / 0522.73.32.734-735 / 0522.73.32.736-737 / 0522.73.32.738-739 / 0522.73.32.740-741 / 0522.73.32.742-743 / 0522.73.32.744-745 / 0522.73.32.746-747 / 0522.73.32.748-749 / 0522.73.32.750-751 / 0522.73.32.752-753 / 0522.73.32.754-755 / 0522.73.32.756-757 / 0522.73.32.758-759 / 0522.73.32.760-761 / 0522.73.32.762-763 / 0522.73.32.764-765 / 0522.73.32.766-767 / 0522.73.32.768-769 / 0522.73.32.770-771 / 0522.73.32.772-773 / 0522.73.32.774-775 / 0522.73.32.776-777 / 0522.73.32.778-779 / 0522.73.32.780-781 / 0522.73.32.782-783 / 0522.73.32.784-785 / 0522.73.32.786-787 / 0522.73.32.788-789 / 0522.73.32.790-791 / 0522.73.32.792-793 / 0522.73.32.794-795 / 0522.73.32.796-797 / 0522.73.32.798-799 / 0522.73.32.800-801 / 0522.73.32.802-803 / 0522.73.32.804-805 / 0522.73.32.806-807 / 0522.73.32.808-809 / 0522.73.32.810-811 / 0522.73.32.812-813 / 0522.73.32.814-815 / 0522.73.32.816-817 / 0522.73.32.818-819 / 0522.73.32.820-821 / 0522.73.32.822-823 / 0522.73.32.824-825 / 0522.73.32.826-827 / 0522.73.32.828-829 / 0522.73.32.830-831 / 0522.73.32.832-833 / 0522.73.32.834-835 / 0522.73.32.836-837 / 0522.73.32.838-839 / 0522.73.32.840-841 / 0522.73.32.842-843 / 0522.73.32.844-845 / 0522.73.32.846-847 / 0522.73.32.848-849 / 0522.73.32.850-851 / 0522.73.32.852-853 / 0522.73.32.854-855 / 0522.73.32.856-857 / 0522.73.32.858-859 / 0522.73.32.860-861 / 0522.73.32.862-863 / 0522.73.32.864-865 / 0522.73.32.866-867 / 0522.73.32.868-869 / 0522.73.32.870-871 / 0522.73.32.872-873 / 0522.73.32.874-875 / 0522.73.32.876-877 / 0522.73.32.878-879 / 0522.73.32.880-881 / 0522.73.32.882-883 / 0522.73.32.884-885 / 0522.73.32.886-887 / 0522.73.32.888-889 / 0522.73.32.890-891 / 0522.73.32.892-893 / 0522.73.32.894-895 / 0522.73.32.896-897 / 0522.73.32.898-899 / 0522.73.32.900-901 / 0522.73.32.902-903 / 0522.73.32.904-905 / 0522.73.32.906-907 / 0522.73.32.908-909 / 0522.73.32.910-911 / 0522.73.32.912-913 / 0522.73.32.914-915 / 0522.73.32.916-917 / 0522.73.32.918-919 / 0522.73.32.920-921 / 0522.73.32.922-923 / 0522.73.32.924-925 / 0522.73.32.926-927 / 0522.73.32.928-929 / 0522.73.32.930-931 / 0522.73.32.932-933 / 0522.73.32.934-935 / 0522.73.32.936-937 / 0522.73.32.938-939 / 0522.73.32.940-941 / 0522.73.32.942-943 / 0522.73.32.944-945 / 0522.73.32.946-947 / 0522.73.32.948-949 / 0522.73.32.950-951 / 0522.73.32.952-953 / 0522.73.32.954-955 / 0522.73.32.956-957 / 0522.73.32.958-959 / 0522.73.32.960-961 / 0522.73.32.962-963 / 0522.73.32.964-965 / 0522.73.32.966-967 / 0522.73.32.968-969 / 0522.73.32.970-971 / 0522.73.32.972-973 / 0522.73.32.974-975 / 0522.73.32.976-977 / 0522.73.32.978-979 / 0522.73.32.980-981 / 0522.73.32.982-983 / 0522.73.32.984-985 / 0522.73.32.986-987 / 0522.73.32.988-989 / 0522.73.32.990-991 / 0522.73.32.992-993 / 0522.73.32.994-995 / 0522.73.32.996-997 / 0522.73.32.998-999 / 0522.73.32.999-000 / 0522.73.32.001-002 / 0522.73.32.003-004 / 0522.73.32.005-006 / 0522.73.32.007-008 / 0522.73.32.009-010 / 0522.73.32.011-012 / 0522.73.32.013-014 / 0522.73.32.015-016 / 0522.73.32.017-018 / 0522.73.32.019-020 / 0522.73.32.021-022 / 0522.73.32.023-024 / 0522.73.32.025-026 / 0522.73.32.027-028 / 0522.73.32.029-030 / 0522.73.32.031-032 / 0522.73.32.033-034 / 0522.73.32.035-036 / 0522.73.32.037-038 / 0522.73.32.039-040 / 0522.73.32.041-042 / 0522.73.32.043-044 / 0522.73.32.045-046 / 0522.73.32.047-048 / 0522.73.32.049-050 / 0522.73.32.051-052 / 0522.73.32.053-054 / 0522.73.32.055-056 / 0522.73.32.057-058 / 0522.73.32.059-060 / 0522.73.32.061-062 / 0522.73.32.063-064 / 0522.73.32.065-066 / 0522.73.32.067-068 / 0522.73.32.069-070 / 0522.73.32.071-072 / 0522.73.32.073-074 / 0522.73.32.075-076 / 0522.73.32.077-078 / 0522.73.32.079-080 / 0522.73.32.081-082 / 0522.73.32.083-084 / 0522.73.32.085-086 / 0522.73.32.087-088 / 0522.73.32.089-090 / 0522.73.32.091-092 / 0522.73.32.093-094 / 0522.73.32.095-096 / 0522.73.32.097-098 / 0522.73.32.099-0100 / 0522.73.32.0101-0102 / 0522.73.32.0103-0104 / 0522.73.32.0105-0106 / 0522.73.32.0107-0108 / 0522.73.32.0109-0110 / 0522.73.32.0111-0112 / 0522.73.32.0113-0114 / 0522.73.32.0115-0116 / 0522.73.32.0117-0118 / 0522.73.32.0119-0120 / 0522.73.32.0121-0122 / 0522.73.32.0123-0124 / 0522.73.32.0125-0126 / 0522.73.32.0127-0128 / 0522.73.32.0129-0130 / 0522.73.32.0131-0132 / 0522.73.32.0133-0134 / 0522.73.32.0135-0136 / 0522.73.32.0137-0138 / 0522.73.32.0139-0140 / 0522.73.32.0141-0142 / 0522.73.32.0143-0144 / 0522.73.32.0145-0146 / 0522.73.32.0147-0148 / 0522.73.32.0149-0150 / 0522.73.32.0151-0152 / 0522.73.32.0153-0154 / 0522.73.32.0155-015

# Docteur BENNANI Ali

Lauréat Faculté Médecine Rabat

Diplôme en Echographie

UNIVERSITE DE PARIS

Medecine Générale

Diplôme de la réparation juridique du  
dommage corporel et de Médecine légale

Université de Rennes 1

Conventionné avec CNSS

Médecin Expert Assermenté

Prés les Tribunaux



091024596

# الدكتور بناني علي

الطب العام

خريج جامعة باريس

للفحص بالصدى

دبلوم التعويض القانوني

للضرر البدني والطبي الشرعي

جامعة رين 1 بفرنسا

متعاقد مع الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي

طبيب خبير محلف

لدى المحاكم

24/05/2023

## Mlle HASSOU NADIA

4416502

### D-CURE FORT

1 ampoule tous les 15 jours pendant 2 mois, puis

1 ampoule le 3ème mois, puis

56,30

### D-CURE Ampoule (25 000 UI)

1 ampoule chaque mois pendant 3 mois

100,00x3

### JUVATONUS

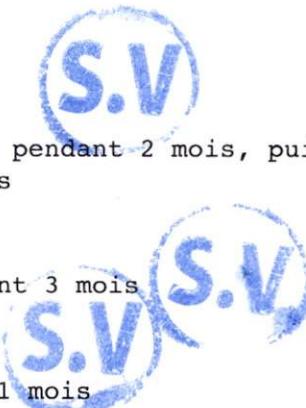
1 ampoule par jour pendant 1 mois

42,80

### HEPANAT

1 comp matin et soir

à prendre avec 1 grand verre d'eau



Notice: Information de l'utilisateur

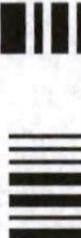
D-CURE 25 000 UI; solution buvable; boîte de 4 ampoules.

D-CURE 2 400 UI; solution buvable en gouttes; flacon de 10 ml.

Cholécalciférol (Vitamine D 3)



Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.  
Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.  
Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.  
Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.  
Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice.  
Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.



Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?
3. Comment prendre D-Cure ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure ?
6. Information supplémentaires.

**1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?**

Classe pharmacothérapeutique :

Vitamines.

Indications thérapeutiques :

Le D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Prophylaxie de rachitisme et ostéomalacie chez les enfants et les adultes ;
- prophylaxie de rachitisme chez les nouveau-nés prématués,
- prophylaxie d'une déficience en vitamine D chez les enfants et les adultes portant un risque identifié,
- prophylaxie de l'ostéoporose,
- apport déficient en vitamine D : stéatorrhée, obstruction biliaire, cirrhose, gastrectomie, personnes âgées (alités ou sortant peu) ;
- traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, lactation, prise d'anti-convulsivants.....;
- prophylaxie d'une déficience en vitamine D chez les enfants et les adultes présentant une mal absorption ;
- traitement de rachitisme et ostéomalacie chez les enfants et les adultes ;
- hypoparathyroïdie idiopathique et post-opératoire, pseudo-hypoparathyroïdie ;
- traitement d'appoint, en association avec le calcium, des médicaments inhibant la résorption ostéoclastique ou stimulant la formation osseuse, utilisés dans le traitement de l'ostéoporose.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

**2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?**

Ne prenez jamais D-CURE :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous avez une sensibilité particulière à la vitamine D (lésions tissulaires de différents organes).
- Si votre sang présente une teneur trop élevée en calcium en particulier chez le nourrisson.
- Si votre urine présente une teneur trop élevée en calcium en particulier lorsque des calculs rénaux sont présents.

Avertissements et précautions :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre D-CURE.

- La vitamine D sera administrée avec prudence chez les patients présentant une insuffisance rénale, une lithiasis ou une maladie cardiaque car, chez ces patients, les risques liés à une hypercalcémie sont plus importants.

- Il y a lieu de vérifier la phosphatémie.

- Suspendre le traitement en cas de symptômes dus à l'excès en vitamine D : fatigue, nausées, diarrhées, augmentation du volume des urines.

- L'utilisation de fortes doses de vitamine D suppose un contrôle étroit de la teneur en calcium dans le sang et/ou de la teneur en calcium dans les urines.

- La prudence s'impose chez les patients sous médicaments apparentés à la digitaline.

- Si vous prenez déjà d'autres médicaments, veuillez lire également la rubrique « Interactions avec d'autres médicaments ».

Autres médicaments et D-Cure :

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

- La phénytoïne (médicament utilisé dans l'épilepsie), le phénobarbital (somnifère), la carbamazépine, la pyrimidone pris durant des périodes prolongées peuvent accélérer le cycle dans l'organisme du calcium (« forme majeure circulante de la vitamine D »).

- Un traitement aux glucocorticoïdes pourrait altérer le métabolisme de la vitamine D.

- Les risques d'une augmentation de la teneur en calcium dans le sang par excès de vitamine D sont accrues chez les patients sous médicaments apparentés à la digitaline.

- La prise simultanée de fortes doses de vitamine D et de calcium (qui par ailleurs peut être nécessaire) augmente le risque d'une augmentation de la teneur en calcium dans le sang (contrôle biologique assidu).

- L'administration concomitante de diurétiques thiazidiques peut accroître le risque d'hypercalcémie.

Interactions avec les aliments ou les boissons :

Non applicable.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien. L'administration de vitamine D peut être nécessaire chez la femme enceinte (besoins journalier : 6 gouttes de D-CURE ou 1 ampoule thérapeutiques).

La vitamine D passant dans le lait maternel, éviter la prise de fortes doses par la mère pendant l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines :

Aucune contre indication n'est connue à ce jour.

**3. Comment prendre D-Cure ?**

Veuillez suivre rigoureusement les instructions de la notice, à moins que votre médecin vous en ait donné d'autres. En cas d'incertitude, adressez-vous à votre pharmacien.

Si aucune amélioration n'apparaît, veuillez consulter à nouveau votre médecin.

- Posologie et durée du traitement :

Que ce soit à titre préventif ou curatif, à chaque indication de la vitaminothérapie D correspond une posologie qui lui est propre.

C'est sur cette base que le schéma suivant a été élaboré :

1) Doses très faibles : (2 gouttes de D-CURE 2 400 UI par jour).

- usage préventif après une ablation partielle ou totale de l'estomac, chez les personnes âgées.

2) Doses faibles : (6 à 14 gouttes de D-CURE 2 400 UI par jour ou 1 ampoule de D-CURE 25 000 UI par mois).

- prévention de l'ostéoporose : 6 à 12 gouttes par jour ou 1 ampoule par mois ou tous les 2 mois, il est nécessaire d'assurer en même temps un apport de calcium, prévention du rachitisme chez le nouveau-né : 6 gouttes par jour pendant toute la première année; ensuite, au cours des 3 années suivantes : également 6 gouttes par jour, mais pendant

l'allaitement : environ 6 gouttes par jour ou 1 ampoule tous les deux mois.

D-CURE\* AMPOULE



6 118001 320080

PPV: 56,30 DH

LOT: 22J24D

EXP: 10/2024

Notice :

Information de l'utilisateur

D-CURE FORTE 100.000 U.I.

solution buvable en ampoule, boîtes de 3.

Cholécalciférol (Vitamine D 3).

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice.
- Vous devrez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

**QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?**

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte ?
6. Information supplémentaires.

**1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?**

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

**2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?**

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypocalcémie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de l'hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate,
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire),
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calciurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium et la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante pour les patients traités concomitamment par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques thiazidiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonctionnement interrompu. Il est recommandé de réduire le dosage ou d'interrompre le traitement à raison de 24 heures (300 mg/24 heures).

Autres médicaments et D-Cure forte :

N'oubliez pas de mentionner à votre médecin ou pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment d'autres médicaments obtenus sans ordonnance.

L'utilisation concomitante de phénytoïne (utilisée pour traiter l'épilepsie) ou de barbituriques (utilisés pour traiter certaines maladies allergiques) peut réduire l'effet de la vitamine D.

Les diurétiques thiazidiques (par ex. les dérivés de benzothiadiazine) sont des médicaments qui peuvent provoquer une hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) car ils réduisent l'élimination urinaire de calcium. Il convient de surveiller les taux de calcium dans le sang et les urines en cas de traitement prolongé.

L'administration concomitante de glucocorticoïdes (utilisés pour traiter certaines maladies allergiques) peut entraîner une augmentation du taux de calcium dans le sang pendant un traitement par la vitamine D (risque de surdosage). Il convient de faire un ECG ainsi que de surveiller le dosage des taux de calcium dans le sang et les urines.

Veuillez tenir compte du fait que ces précautions s'appliquent également aux médicaments que vous avez pris récemment.

Interactions avec les aliments ou les boissons :

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité :

6 1 8001 320103

PPV: 49,60 DH

LOT: 22J05

EXP: 10/2025

**Notice :**  
**Information de l'utilisateur**  
**D-CURE FORTE 100.000 U.I.**  
**solution buvable en ampoule, boîtes de 3.**  
**Cholécalciférol (Vitamine D 3).**

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice.
- Vous devrez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

**QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?**

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte ?
6. Information supplémentaires.

**1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?**

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

**2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?**

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypocalcémie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de la hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate,
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire),
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalciurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calciurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium et la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante pour les patients traités par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques thiazidiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonctionnement interrompu. Il est recommandé de réduire le dosage ou d'interrompre le traitement à raison de 24 heures (300 mg/24 heures).

Autres médicaments et D-Cure forte :

N'oubliez pas de mentionner à votre médecin ou pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment d'autres médicaments obtenus sans ordonnance.

L'utilisation concomitante de phénytoïne (utilisée pour traiter l'épilepsie) ou de barbituriques (utilisés pour traiter certaines maladies allergiques) peut réduire l'effet de la vitamine D.

Les diurétiques thiazidiques (par ex. les dérivés de benzothiadiazine) sont des médicaments qui peuvent provoquer une hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) car ils réduisent l'élimination urinaire de calcium. Il convient de surveiller les taux de calcium dans le sang et les urines en cas de traitement prolongé.

L'administration concomitante de glucocorticoïdes (utilisés pour traiter certaines maladies allergiques) peut entraîner une augmentation du taux de calcium dans le sang pendant un traitement par la vitamine D (risque de surdosage). Il convient de faire un ECG ainsi que de surveiller le dosage des taux de calcium dans le sang et les urines.

Veuillez tenir compte du fait que ces précautions s'appliquent également aux médicaments que vous avez pris récemment.

Interactions avec les aliments ou les boissons :

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité :

6 1 8001 320103

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22J05  
EXP: 10/2025

Rambourisable

# juvatonus

## AMPOULE

### COMPOSITION POUR UNE AMPOULE :

PANAX GINSENG C.A MEYER.....	90 mg
Extrait de Maté.....	67mg
Extrait de Guarana.....	130mg

Ginseng tonus est un tonifiant physique et intellectuel qui réunit des actifs naturels pour lutter contre les baisses de formes.

### PROPRIÉTÉS :

- Propriétés stimulantes
- Tonifiant physique et intellectuel
- Contribue à réduire la fatigue

INGRÉDIENTS : Eau purifiée; sirop de fructose; jus d'orange concentré; extrait de Guarana (1,3%); extrait de Ginseng (0,9%); extrait de Maté (0,7%); arôme naturel d'orange ; arôme naturel de citron.

CONSEILS D'UTILISATION : Diluer le contenu de l'ampoule dans un verre d'eau ou de jus de fruits. Prendre une ampoule par jour de préférence le matin.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI: Ne pas dépasser la dose journalière conseillée. Ne peut remplacer une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain. A conserver dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants. Teneur élevée en caféine (14 mg/ampoule), déconseillé aux enfants de moins de 15 ans et aux femmes enceintes et allaitantes. Déconseillé aux personnes allergiques et/ou présentant une hypersensibilité à l'un des composants.

PRÉSENTATION : Boîte de 10 ampoules de 10 ml. Vo

Complément alimentaire. N'est pas un médicament.

**L'efficacité du PANAX GINSENG C.A MEYER**  
plusieurs études et travaux scientifiques ré

LABORATOIRES JUVA SANTE  
8, rue CHRISTOPHE COLOMB, 75008 PARIS

Fabriqué par : Laboratoires PASQUIER  
DOMAZAN, 226 allée de la Baraquette - ZI de  
Domazan, 30390 DOMAZAN - FRANCE

Importé au Maroc par : PROMOSER  
N°23, Résidence CASA 1  
282, Bd de la Résistance  
CASABLANCA- MAROC



PROSP002

# HEPANAT®

Le dieci erbe

## Composition par comprimé de 400 mg :

Rhamnus purshiana écorce 85,4 mg. Jus d'aloë ferox 64 mg. Foeniculum vulgare graines 53,4 mg. Cassia angustifolia feuilles 42,7 mg. Glycyrrhiza glabra racine 16 mg. Gentiana lutea racine 16 mg. Taraxacum officinale racine 10,7 mg. Rhamnus alpinus écorce 10,7 mg. Rheum palmatum racine 10,7 mg. Marrubium vulgare sommités fleuries 10,7 mg. Maltodextrine ; agent de charge : Cellulose microcristalline ; antiagglomérants : sels de magnésium d'acides gras, dioxyde de silicium; agents de revêtement : Hydroxypropylméthylcellulose, acides gras, cellulose microcristalline.

## Propriétés :

Confort digestif et intestinal.

## Conseils d'utilisation :

2 à 4 comprimés par jour.

## Précautions d'emploi :

- Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.
- Ne pas utiliser pendant la grossesse.

## Présentations :

- Boîte de 20 comprimés.
- Boîte de 40 comprimés.

Tenir hors de la portée des enfants.

Conserver le produit dans un endroit sec.

Les compléments alimentaires ne

A consommer de préférence avant fin

Lot n°

41,80 DH  
Lot : 2027L  
Per : 01-2026



6



## COMPLÉMENT

Produit Fabriqué

Via delle Industrie 1 Albisola Marina (SV) ITALY  
www.esi.it

Importé et Distribué par ESNAPHARM - 7, Rue Abdelmajid Benjelloun  
Malrif extension - Casablanca

SYSTÈME DE GESTION QUALITÉ  
CERTIFIÉ ISO 9001:2015  
PAR CERTIQUALITY

ENOHNV020-002

v4/DMP/CA/18

N° d'enregistrement

# juvatonus

## AMPOULE

### COMPOSITION POUR UNE AMPOULE :

PANAX GINSENG C.A MEYER.....	90 mg
Extrait de Maté.....	67mg
Extrait de Guarana.....	130mg

Ginseng tonus est un tonifiant physique et intellectuel qui réunit des actifs naturels pour lutter contre les baisses de formes.

### PROPRIÉTÉS :

- Propriétés stimulantes
- Tonifiant physique et intellectuel
- Contribue à réduire la fatigue

INGRÉDIENTS : Eau purifié; sirop de fructose; jus d'orange concentré; extrait de Guarana (1,3%); extrait de Ginseng (0,9%); extrait de Maté (0,7%); arôme naturel d'orange ; arôme naturel de citron.

CONSEILS D'UTILISATION : Diluer le contenu de l'ampoule dans un verre d'eau ou de jus de fruits. Prendre une ampoule par jour de préférence le matin.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI: Ne pas dépasser la dose journalière conseillée. Ne peut remplacer une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain. A conserver dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants. Teneur élevée en caféine (14 mg/ampoule), déconseillé aux enfants de moins de 15 ans et aux femmes enceintes et allaitantes. Déconseillé aux personnes allergiques et/ou présentant une hypersensibilité à l'un des composants.

PRÉSENTATION : Boîte de 10 ampoules de 10 ml. Volume: 100 ml.

Complément alimentaire. N'est pas un médicament.

**L'efficacité du PANAX GINSENG C.A MEYER  
plusieurs études et travaux scientifiques réalisés**

FAB: 07/2022  
LOT: 22361  
P.U.T. AU. FIN:  
07/2025

LABORATOIRES JUVA SANTE  
8, rue CHRISTOPHE COLOMB, 75008 PARIS

Fabriqué par : Laboratoires PASQUIER  
DOMAZAN, 226 allée de la Baraquette  
Domazan, 30390 DOMAZAN - FRAN

Importé au Maroc par : PROMOSE

N°23, Résidence CASA 1

282, Bd de la Résistance  
CASABLANCA- MAROC

22361 0725

LOT PER

Prix 109.00

# juvatonus

## AMPOULE

### COMPOSITION POUR UNE AMPOULE :

PANAX GINSENG C.A MEYER.....	90 mg
Extrait de Maté.....	67mg
Extrait de Guarana.....	130mg

Ginseng tonus est un tonifiant physique et intellectuel qui réunit des actifs naturels pour lutter contre les baisses de formes.

### PROPRIÉTÉS :

- Propriétés stimulantes
- Tonifiant physique et intellectuel
- Contribue à réduire la fatigue

INGRÉDIENTS : Eau purifié; sirop de fructose; jus d'orange concentré; extrait de Guarana (1,3%); extrait de Ginseng (0,9%); extrait de Maté (0,7%); arôme naturel d'orange ; arôme naturel de citron.

CONSEILS D'UTILISATION : Diluer le contenu de l'ampoule dans un verre d'eau ou de jus de fruits. Prendre une ampoule par jour de préférence le matin.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI: Ne pas dépasser la dose journalière conseillée. Ne peut remplacer une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain. A conserver dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants. Teneur élevée en caféine (14 mg/ampoule), déconseillé aux enfants de moins de 15 ans et aux femmes enceintes et allaitantes. Déconseillé aux personnes allergiques et/ou présentant une hypersensibilité à l'un des composants.

PRÉSENTATION : Boîte de 10 ampoules de 10 ml. Volume: 100 ml.

Complément alimentaire. N'est pas un médicament.

**L'efficacité du PANAX GINSENG C.A MEYER  
plusieurs études et travaux scientifiques réalisés**

FAB: 07/2022  
LOT: 22361  
P.U.T. AU. FIN:  
07/2025

LABORATOIRES JUVA SANTE  
8, rue CHRISTOPHE COLOMB, 75008 PARIS

Fabriqué par : Laboratoires PASQUIER  
DOMAZAN, 226 allée de la Baraquette  
Domazan, 30390 DOMAZAN - FRAN

Importé au Maroc par : PROMOSE

N°23, Résidence CASA 1

282, Bd de la Résistance  
CASABLANCA- MAROC

22361 0725

LOT PER

Prix 109.00

Le Ginseng est un complément alimentaire